

# NOGENTEL

2018

La vie communale

La vie des associations

Un peu d'histoire

Salle multimédia

Station météo



BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES





**Chère Madame, Cher Monsieur,**

*Le bulletin annuel proposé par l'équipe communale et les membres des Associations vient de se nicher dans votre boîte aux lettres comme chaque année. Sortez le de son abri, transportez le avec soin, prenez connaissance des événements de l'année écoulée, consommez le et partagez le avec envie, sans retenue.*

*Grand merci à tous ceux et toutes celles qui ont contribué à en former le riche contenu rédactionnel.*

*Vous remarquerez que nous sommes toujours très attentifs à la maîtrise de la fiscalité tout en restant fidèles à la mise en œuvre des investissements nécessaires et en nous projetant vers l'avenir.*

L  
E  
T  
N  
E  
G  
O  
N

*Il en est de même pour le budget de l'eau, et je vous dirais, bien facilement, que cela coule de source....mais avec protection de l'aire de captage et le traitement de l'eau qui vous est servie grâce à l'unité située avenue de Chézy.*

*Les investissements réalisés au groupe scolaire Alfred Beaufort, qu'ils soient dans le domaine de la rénovation et de la construction de locaux, de l'achat de matériels pédagogiques, portent leurs fruits afin de donner les meilleures chances possibles à nos jeunes pousses.*

*Il y a 5 années, 84 enfants fréquentaient l'école. Nos craintes quant à l'éventuelle fermeture d'une classe et au devenir de cette institution républicaine à laquelle nous sommes très attachés, étaient fortes.*

*Pour la prochaine rentrée scolaire l'effectif devrait s'établir, officieusement, à 115 enfants.*

*Merci à toutes les personnes qui nous ont fait confiance et nous ont accompagnés durant toutes ces années : les services de la Préfecture, de la Sous-préfecture, du Conseil régional, du Conseil départemental, de la Carct, du PetrUccsa....*

*Je n'oublie pas les parents d'élèves, les enseignants, mes collègues élus des différentes équipes municipales qui, au cours du temps, ont travaillé avec acharnement et ambition, à la réussite de ce beau projet majeur.*

*La fibre arrive enfin, me direz-vous !!... mais en fait nous ne l'avons jamais perdue !!*

*Ce fut une grande mobilisation de tous les élus quels que soient leurs grades et leurs qualités.*

*D'ici la fin d'année vous devriez être raccordés. Ceci permettra l'implantation de nouvelles sociétés pour lesquelles une vraie demande existait, de toute évidence.*

*A vous, à nous, le « e » numérique, à haut débit bien sûr ! les réseaux dits sociaux, l'accès à ses « e » cônes, et si vous êtes joueurs, lancez au moins un « d » pour remplacer le « e », parfois pour garder raison et surtout votre « e » dentité.*

*Notre monde rural a toujours ses principes de réalité. Je vous invite à cultiver de nouveaux terr « i » toires propices aux échanges, aux partages ; util « i » sez les commerces de proximité, les serv « i » ces publics même s'il y a ce constat de réalité : les modifications des comportements sociaux- économiques et politiques à l'échelon national, européen, mondial.*

*Cette nouvelle aventure doit nous appartenir, ne laissons pas d'autres l'écrire à notre place.*

*Au nom de mes collègues du Conseil Municipal et en mon nom, je vous souhaite une excellente année 2018 pour vous et pour tous ceux qui vous sont proches et chers.*

**Le Maire,  
Christian MAHIEUX**

## Le conseil municipal



Claude BELLIER



Françoise BOLANT



Yvan BAYOT



Liliane BOULANGER



Benoît MAGNIER



Yasmine LE ROUX



Anne-Marie LEGULUCHE



Joël ALASIA



Roselyne GIRARD



Régis BUREL



Ludiwine DANGER



Jean-Claude BUQUET



Isabelle FESTES



Fabrice VAUTIER

## HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE :

Jour	Matin	Après-midi
Lundi	9h00-12h00	14h00-18h00
Mardi	Fermé au public	14h00-18h00
Mercredi	Fermé au public	14h00-18h00
Judi	9h00-12h00	14h00-18h00
Vendredi	9h00-12h00	14h00-18h00



## Permanences



11h00  
12h00  
13h00  
14h00  
15h00  
16h00  
17h00



M. Christian MAHIEUX Maire	Samedi matin sur rendez-vous
M. Claude BELLIER 1er Adjoint	Lundi de 14H00 à 15H00
Mme Yasmine LE ROUX Adjointe	Tous les jours sur rendez-vous
M. Régis BUREL Adjoint	Samedi de 11H00 à 12H00

## ETAT CIVIL 2017

### Naissances

23	janvier	Emma DURRIEU
09	mars	Cloé VERSTRAETE
23	avril	Noa ODILE
17	octobre	Ilian ABLARD
16	novembre	Louis SIMON

### Mariages

17	juin	Céline GALLET & Mickaël CONSEIL
24	juin	Audrey GASPERI & Aurélien MAQUIN
30	septembre	Marjorie LAVIRON & Jean-Roland JOUVIN

### Décès

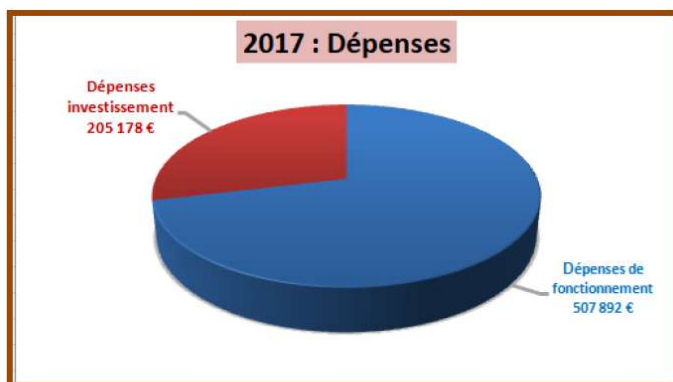
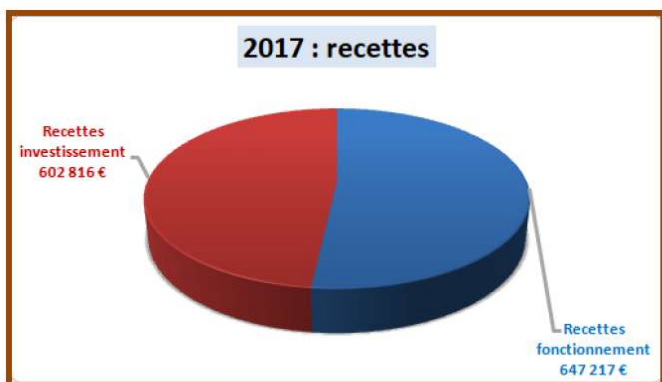
11	juin	Céline PAGES née RIBERT (48 ans)
19	juin	Simone BELLIER née GASCARD (90 ans)
06	juillet	Martine BUSINARO née DESCLOUX (97 ans)
19	Août	Anna DETREILLE née BORDE (102 ans)
09	novembre	Gérard PLESCY (66 ans)
5	décembre	Lucien CARRIER (91 ans)
12	décembre	Odette BELIN née MIRAUX (81 ans)
24	décembre	Charles GUIDOU (89 ans)

# BUDGET DE LA COMMUNE

Lorsque l'on parle de budget et plus particulièrement de finances publiques, on sait que le débat risque de n'intéresser que les spécialistes et de laisser le plus grand nombre. Pour autant, lorsqu'on parle des impôts, chacun se sent concerné.

Ce dossier présente quelques applications concrètes de la façon dont se gère l'argent public dans notre commune.

## Budget 2017=>Maitrise des dépenses et investissements dans la durée

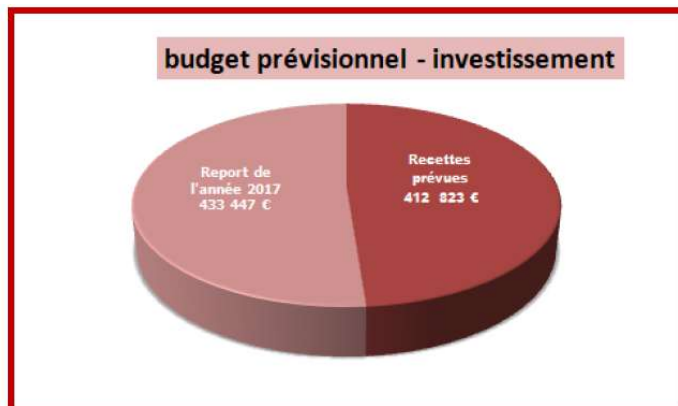
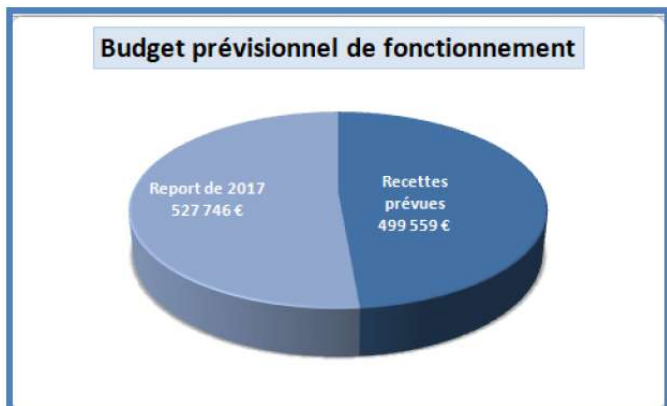


Un budget se présente en deux parties :

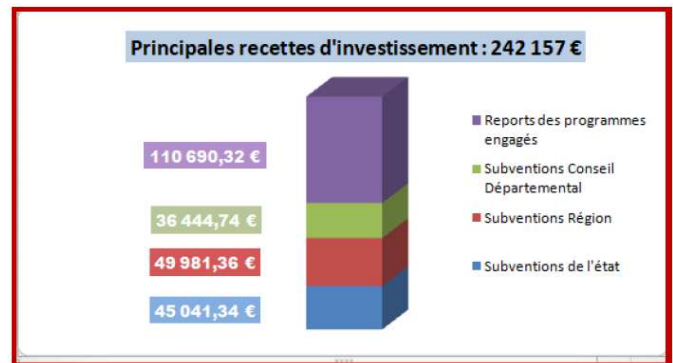
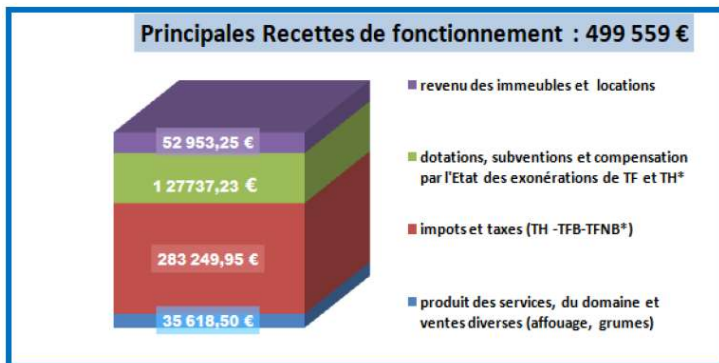
La section de **fonctionnement** correspond aux recettes et dépenses permettant la gestion courante, quotidienne de la commune

La section d'**investissement** correspond aux recettes et dépenses permettant des acquisitions mobilières et immobilières, de matériel, des travaux

## Les grands chiffres du budget prévisionnel 2018



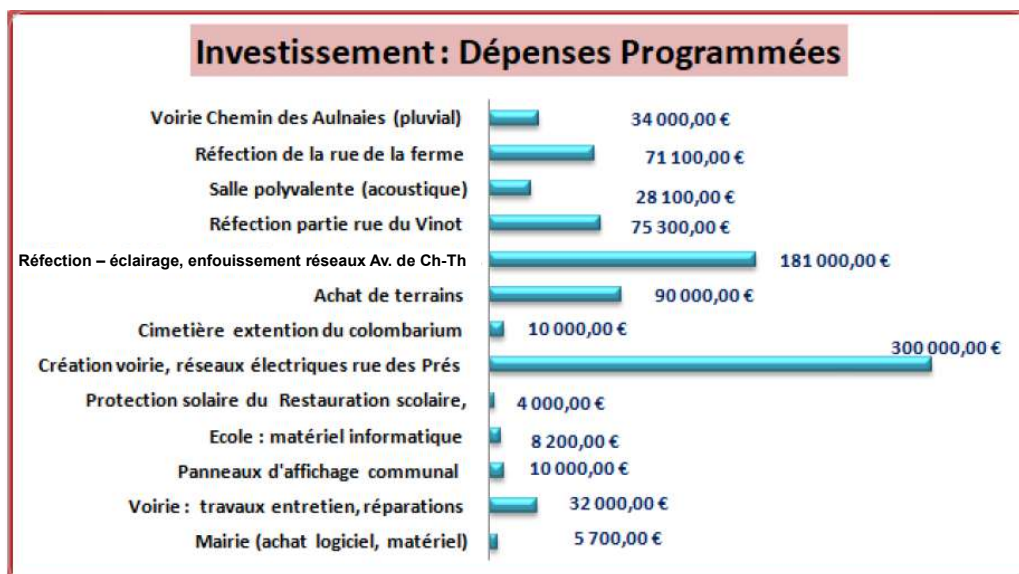
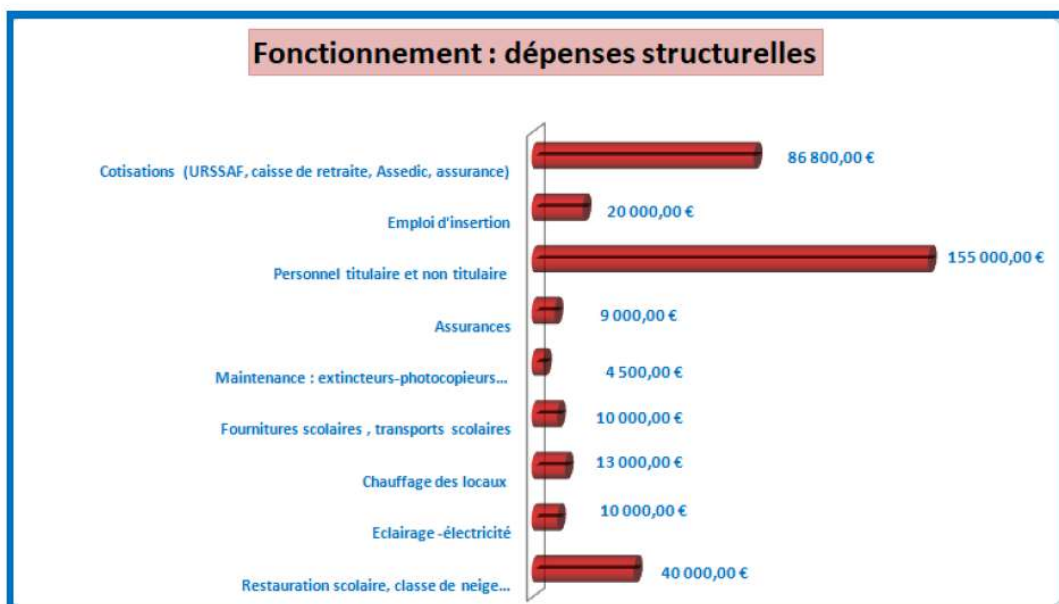
## D'où vient l'argent de la commune ?



↳ TH : taxes d'habitation  
 TFB : taxes foncières bâti  
 TFNB : taxes foncières non bâti

↳ Les reports correspondent à des investissements qui resteront à réaliser

## A quoi sert l'argent de la commune ?

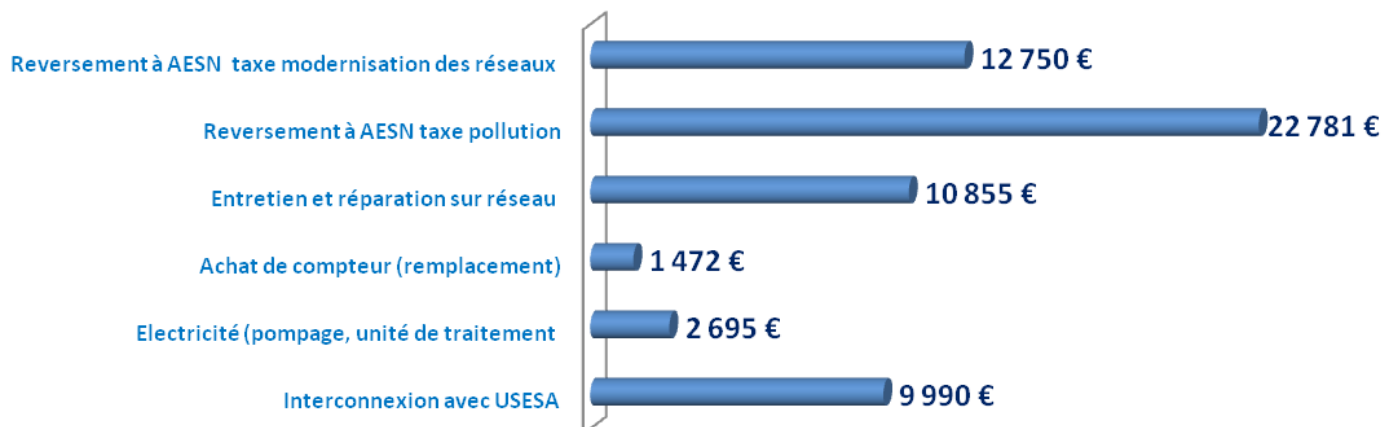




## SERVICE DES EAUX

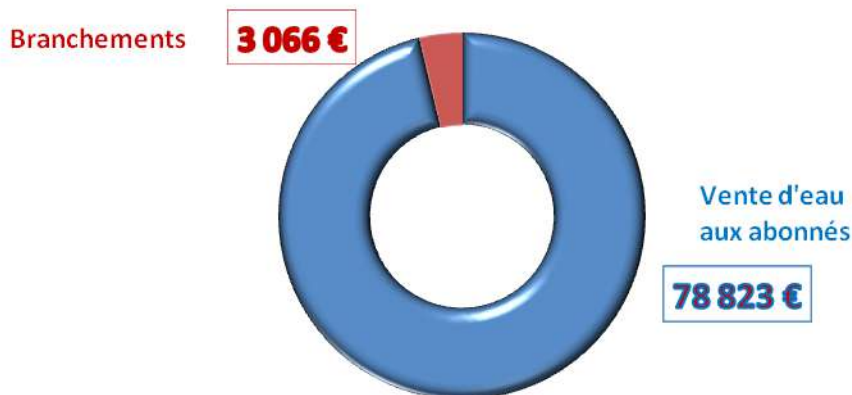
### Compte administratif 2017

#### EAU : Charges structurelles



AESN : agence de l'eau Seine Normandie - USESA : Union des services de l'eau Sud de l'Aisne

#### EAU : recettes



Notre réseau fait l'objet de soins et d'attentions quotidiennes :

Télé-relevé chaque matin du niveau d'eau dans les bassins du château d'eau

Relevé visuel et notation par les employés des m<sup>3</sup> d'eau prélevés chaque jour (à la source, ceci nous permet de détecter des fuites éventuelles)

Analyses tous les deux mois par l'ARS (Agence régionale de santé) et affichage en mairie

Actions et animations menées en collaboration avec B. Greff, Responsable du service Eau - Animation du Contrat Global d'Action Vallée de Marne sur l'Aire d'Alimentation du Captage de notre source.

Engagement zéro-phytos dans les espaces publics communaux et incitation auprès de la population à privilégier la "binette" ! aux produits chimiques nuisibles à la santé de tous

Vigilance demandée à chaque abonné pour l'utilisation raisonnée de l'eau du robinet, ainsi qu'à la détection de fuites (**bruits anormaux, sifflements, relevé mensuel de son compteur...**)

**L'adjoint en charge de l'eau  
Claude Bellier**

## Gendarmerie : du projet à la réalité



Après d'innombrables démarches et beaucoup de persévérance dans le portage de ce projet, notre commune va prochainement accueillir la nouvelle gendarmerie.

Le début de l'histoire remonte à 2006, l'installation avait été prévue à l'entrée du village sur l'actuel lotissement Jean Zay en cours d'achèvement. Ce site n'a pas été retenu par les autorités militaires qui souhaitaient un accès plus direct en cas d'intervention.

L'emplacement de l'ancien terrain de football situé près de la D15 a été proposé car il semblait mieux répondre aux critères de faisabilité. C'est ainsi qu'après de sérieuses études, le permis de construire a été déposé en préfecture en 2014, soit 8 ans après les premières réflexions.

C'est la société Eiffage qui emporte le marché de la construction et les travaux débutent début 2017.

Pour la commune, ce sont 27 familles de gendarmes qui vont prendre possession de cette caserne flambant neuve. Cela représente une petite centaine d'habitants en plus et une fréquentation en augmentation d'environ 15 à 20 élèves pour le groupe scolaire.

Grâce à ces arrivées la population de Nogentel se situera largement au-dessus du seuil des 1000 habitants et c'est important car les dotations de l'Etat ne sont plus les mêmes en deçà de ce chiffre.

Autre conséquence de cette construction, des infrastructures sont en cours de réalisation car c'est tout ce secteur du village qui bénéficiera d'une modernisation qui tardait jusqu'à présent. La rue des prés sera prolongée et éclairée jusqu'à la D15. (une première partie est déjà réalisée).

Les services du Département procéderont rapidement, nous l'espérons, à l'aménagement de la sortie sur la déviation permettant ainsi des départs en intervention facilités et rapides. C'est aussi par cette voie nouvelle que les visiteurs désirant effectuer des démarches accéderont aux bureaux. Le tout sans créer un afflux de circulation dans la partie étroite du village grâce à la mise en place d'un sens unique.

Les résidents de la rue de la ferme verront eux-aussi leur environnement changer car une voie toute neuve va remplacer le chemin en mauvais état. Là encore c'était attendu par les riverains.

Voilà rapidement retracée l'histoire de ce projet essentiel pour Nogentel et pour lequel 12 années auront été nécessaires pour le voir aboutir.

Rendez-vous en juillet pour l'inauguration de ce projet à vocation de service public.

## L'ARRIVÉE DE LA FIBRE

Le projet départemental RAISO, consiste à créer un réseau de fibre optique afin de desservir tous les habitants d'ici plusieurs années.

Le réseau d'initiative publique sera déployé en s'appuyant sur l'ensemble des infrastructures disponibles (en aérien ou en souterrain), comme les poteaux électriques et téléphoniques ou les fourreaux déjà existants.

Avec RAISO, l'USEDA mobilisera à terme 300 millions d'euros HT (Etat, Région Picardie, Europe, Conseil départemental de l'Aisne, Territoires, USED A) afin de créer entre 7 000 km et 7 500 km de fibre optique pour raccorder plus de 200 000 abonnés.

Un contrat de Délégation de Service Public a été signé par l'USED A avec la société AISNE THD, pour une durée de 30 ans afin d'établir en partie le réseau, exploiter les infrastructures à venir et les commercialiser par la suite.

Ce réseau sera mis à disposition des Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) qui pourront dès lors vous proposer des offres Très Haut Débit sur la fibre.

### Qu'est-ce que la fibre optique ?

La fibre optique est un fil en verre ou en plastique très fin, qui conduit la lumière et sert à transmettre des données. Le signal lumineux est transporté par une lumière laser. Cette lumière peut facilement être transportée sur des centaines, voire des milliers de kilomètres, à la vitesse de la lumière.

### Les avantages de la fibre ?

- **Un débit stable** : avec la fibre, il n'existe plus de problème de baisse de débit lié à la distance ou à la qualité de la ligne. Quel que soit l'éloignement du logement par rapport au Nœud de Raccordement Optique, le débit reste identique, à la différence de l'ADSL.
- **Un usage simultané optimal** : la fibre optique permet une utilisation optimale, simultanée et sans saturation de plusieurs appareils connectés (téléphone, télévision, internet, smartphone et tablette).
- **Des transferts instantanés** : grâce à un débit nettement supérieur, les transferts, téléchargements et streaming se font quasi-instantanément.
- **Une connexion ininterrompue** : la fibre est totalement protégée contre les interférences de la foudre et des facteurs environnementaux perturbateurs.
- **Une qualité d'image nettement supérieure\*** : avec la fibre, la télévision haute définition, la 3D et les services de vidéo à la demande sont désormais accessibles à tous les abonnés.

*\* sous réserve de disposer d'équipements adaptés.*

## LA FIBRE CHEZ VOUS

### Le raccordement est pris en charge par l'USED A.

Si votre logement est raccordé à la ligne téléphonique (cuivre) en aérien (depuis un poteau) vous serez raccordé à la fibre de la même manière. Si votre téléphone est raccordé en souterrain via un fourreau (tuyau enterré), la fibre sera également passée dans ce support s'il n'est pas obstrué.

La Prise Terminale Optique sur laquelle viendra se brancher votre « Box Internet » sera installée au niveau de votre arrivée téléphonique.

Si vous souhaitez que cette prise soit installée ailleurs dans votre habitation, vous devez prévoir ou faire installer par votre électricien une gaine à vos frais.

### Devrez-vous changer de fournisseur d'accès pour passer à la fibre ?

Si votre fournisseur d'accès actuel décide d'utiliser le RAISO, vous pourrez rester client en contractant un abonnement « fibre ». Si votre fournisseur actuel ne souhaite pas utiliser le réseau RAISO, vous devrez choisir une offre parmi d'autres fournisseurs d'accès. A ce jour, six opérateurs proposent actuellement leurs offres.

Il s'agit de :

OZONE



NORDNET



K-NET



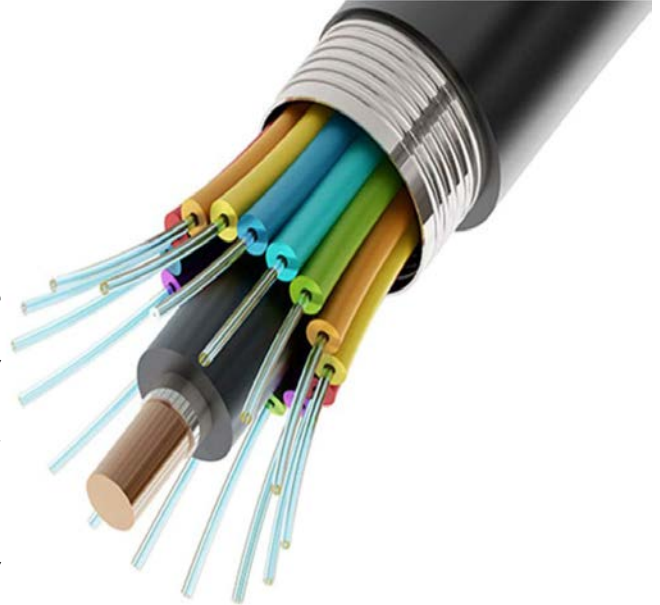
VITIS



CORIOLIS



BOUYGUES





PROGRAMMATION DES TRAVAUX, REALISATIONS, ACHATS	CALENDRIER PREVU
Achat et installation de nouveaux panneaux d'affichage communal	1 <sup>er</sup> semestre 2018
Achat de matériel informatique pour l'école (tablettes)	Rentrée 2018
Protection solaire du restaurant scolaire	1 <sup>er</sup> mai 2018
Création voirie, réseaux électriques rue des Prés	En attente conseil départemental (fin 2018 ?)
Cimetière extension du columbarium	2 <sup>ème</sup> semestre 2018
Achat de terrains	En attente
Réfection - éclairage, enfouissement réseaux Av. de Château Thierry	Juin à septembre 2018
Réfection partie rue du Vinot	Septembre à novembre 2018
Salle polyvalente (acoustique)	En étude
Réfection de la rue de la ferme	En attente conseil départemental (fin 2018 ?)
Voirie Chemin des Aulnaies (pluvial)	1 <sup>er</sup> avril 2018

## L'adjoint Régis BUREL

## LE REPAS DE FIN D'ANNÉE

Le repas de fin d'année a remporté un très vif succès, comme tous les ans, les "anciens" étaient très nombreux pour passer une agréable journée en se rappelant leur jeunesse et aujourd'hui leurs petits problèmes de santé mais toujours avec le sourire. Le musicien nous a fait danser toute l'après-midi.

Nous avons accueilli les petits nouveaux qui ont passé une très bonne journée.

**L'adjointe  
Yasmine Le Roux**



Les  
journées de  
**solidarité**  
du handicap  
Mental

OPÉRATION BRIOCHES



**UN GRAND MERCI** à tous les nogentellois qui se sont montrés très généreux pour l'opération brioches et aux bénévoles pour leur participation ce qui nous a permis de récolter la somme de : **1 215,45 €**



Dans le cadre de la modernisation de la délivrance des titres et afin de garantir l'accès de tous les usagers au service public, il a été déployé sur l'ensemble du département cinq points d'accueil numériques (PAN) : un en préfecture et un dans chaque sous-préfecture.



Un point numérique c'est :

- Un ordinateur avec un accès aux sites internet dédiés aux téléprocédures
- La possibilité de scanner des documents et d'imprimer des justificatifs
- La possibilité de vous faire accompagner par un médiateur numérique

Ils s'adressent prioritairement aux personnes ne disposant pas d'outils informatiques personnels, ou peu à l'aise avec Internet.

Sous-préfecture de Château-Thierry, 28, rue Saint Crépin à Château-Thierry  
du lundi au vendredi de 8h45 à 12h00

Téléphone : 03 60 09 80 58 Standard téléphonique : Du Lundi au Vendredi : de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h30  
mail : [sp-chateau-thierry@aisne.gouv.fr](mailto:sp-chateau-thierry@aisne.gouv.fr)



## L'État accompagne les ménages à revenus modestes pour payer leurs factures d'énergie

**Généralisation du chèque énergie en 2018 :**

Les tarifs sociaux de l'énergie prennent fin au 31/12/2017 pour être remplacés par le chèque énergie.

**Aucune démarche n'est nécessaire pour bénéficier du chèque énergie** ⇒ un chèque énergie sera automatiquement adressé à chaque bénéficiaire sur la base des informations transmises par les services fiscaux (rappel: votre déclaration de revenus doit être à jour même si elle est à 0€).

Le montant moyen du chèque énergie est de 150 € pour 2018. Il s'échelonne de 48 € à 227 € suivant le niveau de revenus et la composition du ménage.

Le chèque permet de régler les dépenses d'énergie: électricité, gaz naturel, chaleur, gaz de pétrole liquéfié, fioul domestique, bois, biomasse, ou autres combustibles destinés au chauffage ou à la production d'eau chaude.

Pour la campagne 2018, le chèque énergie sera envoyé automatiquement aux bénéficiaires au mois d'avril 2018 sur la base des données fiscales (à ce titre, il faut faire votre déclaration de revenus, même si vous ne payez pas d'impôt).

**Aucun démarchage à domicile ou par téléphone n'est réalisé. Les usagers ne doivent donc en aucun cas communiquer leurs informations bancaires ou personnelles à des personnes prétendant leur fournir le chèque énergie.**

## Aide à l'achat de couches lavables

Depuis le 1er janvier 2018, la Communauté d'Agglomération donne un coup de pouce aux jeunes parents du territoire, en prenant en charge 50% du montant d'achat de couches lavables, neuves ou d'occasion, dans la limite de 100 euros par enfant.

Pratiques, économiques et écologiques, découvrez les avantages de ces couches lavables.

↳ Loin des langes d'autrefois, la couche lavable moderne ressemble en tout point à une couche jetable.

Montant de l'aide versée par enfant : 50 % de la valeur TTC des couches et absorbants lavables, plafonnée à 100 €.

Pour tout renseignement : contactez le service Déchets :

Tél. 03 23 85 34 97 - ou remplissez le formulaire en ligne [www.carct.fr](http://www.carct.fr)



## Les encombrants :

Se débarrasser d'objets usagers, électroménager...

Faites appel à La Ressourcerie pour une collecte à domicile ou des apports volontaires.

8, avenue de Château-Thierry à BRASLES

## Aide à l'achat d'un broyeur de végétaux

contactez le service Déchets : Tél. 03 23 85 34 97 - ou remplissez le formulaire en ligne [www.carct.fr](http://www.carct.fr)

20 % de la valeur TTC du broyeur plafonnée à 50 €.





### SECTION DE L'UNION FÉDÉRALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE NOGENTEL

*2017 se termine, peut-être un peu plus sereinement au plan national que les deux années précédentes, mais n'oublions pas ces deux jeunes femmes tuées à l'arme blanche. Nous devons rester très vigilants, notre sécurité est l'affaire de tous. La mobilisation de nos policiers, gendarmes, militaires, est importante et ils doivent être remerciés pour leur investissement au nom de la patrie.*

Notre association se mobilise pour continuer à assurer les cérémonies commémoratives, malgré l'âge qui avance, des camarades sont en difficultés pour honorer de leur présence ces manifestations. Notre recherche pour assurer la fonction de porte-drapeau reste vaine, ce que nous regrettons, mais que faire ? Peut-être que parmi les nouveaux habitants de Nogentel, un jeune ayant servi en opération extérieures pourrait assurer ce rôle ? Depuis 1978, il n'y a plus besoin d'être ancien combattant pour porter le drapeau et prétendre au diplôme d'honneur, l'engagement est peu important, nous comptons sur l'un ou l'une d'entre vous, venez vous renseigner.

Lors de la commémoration de la victoire de 1945, la mobilisation a été assez restreinte, dommage. Pour la cérémonie du 11 novembre, malgré l'interdiction de stationner sur l'emplacement du rassemblement, l'un de nos concitoyens avait laissé son véhicule près du monument cachant les magnifiques chrysanthèmes cascades (merci Colette et Jean Louis pour ces magnifiques fleurs). Ce jour du 11 novembre, la météo étant mauvaise, pluie, vent, on pouvait craindre une présence moindre, eh bien non!



Les élèves de l'école sous la houlette de leurs enseignants ont eu une participation remarquée, depuis la chanson de Craonne, refrains interprétés à la flûte par deux élèves (sous des parapluies) jusqu'à la lecture précise du message de l'UFAC, en passant par l'appel des morts, le dépôt des gerbes et des petits drapeaux et enfin la Marseillaise. Les applaudissements spontanés étaient bien mérités. Malgré des conditions difficiles ce fut une belle cérémonie grâce aux élèves, leurs enseignants, les habitants.

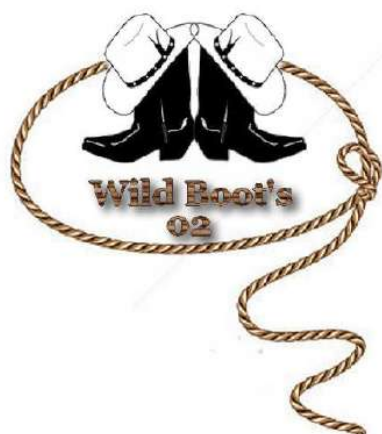
**2018**, année du centenaire de la fin de la Grande Guerre, il y aura le dimanche 27 mai à Belleau, une cérémonie exceptionnelle "Le Mémorial Day". Le 25 et 26 Août sur le



site de Chamery, Coulonges-Cohan se dérouleront deux jours de commémoration intitulés "Les batailles de la victoire-centenaire Quentin Roosevelt".

Vous serez informés au travers de la presse locale.





## Wild Boot's 02

Les musiques venues d'outre atlantique résonnent dans la salle des fêtes de Nogentel tous les lundis soir à partir de 20h00. C'est alors sur les chansons de Josh Turner, Toby Keith ou bien d'autres, que les danseurs réalisent des chorégraphies venues de tous horizons.

La danse country est une activité ouverte à tout âge, vous pouvez pratiquer de 7 à 77 ans (voir plus). Elle allie l'activité physique, permet de faire travailler la mémoire, le tout dans un esprit conviviale et bon enfant.

Vous aussi, vous pouvez nous rejoindre et tenter l'aventure. Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter.



Le 02 avril 2017, Nogentel a vécu son dimanche américain et nous avons reçu les clubs de la région pour un bal animé par une chanteuse country. En 2018, c'est le 18 février que le club a organisé son bal annuel.

Cours le lundi (hors vacances scolaires)  
De 20h00 à 21h00 ⇔ débutants  
De 21h00 à 22h00 ⇔ confirmés

Vous trouverez les informations sur notre site : <http://www.wildboots.fr>

mail : [wildboots02@gmail.com](mailto:wildboots02@gmail.com)

Siège : **Wild Boot's 02**  
Chez Jacky Derosier  
18 avenue de Château-Thierry  
02400 NOGENTEL





## LE COMITÉ DES FÊTES

*"En 2017, vous avez pu retrouver les bénévoles du comité des fêtes pour des animations qui ont permis d'égayer les rues de la commune."*



### Fête communale

Le soleil était au rendez-vous cette année pour la fête de la commune et le petit train a pu emmener ses voyageurs dans les rues du village pour la traditionnelle retraite aux flambeaux du samedi soir.

Le lendemain, les majorettes de Château-Thierry, accompagnées par la fanfare "Alliance Musicale Charly-Saacy" ont égayé notre dimanche.

Ce cortège fermé par le char de la commune ou trônaient les pirates a déambulé une bonne partie de l'après-midi.





Le 13 juillet, le petit train était de nouveau sur les voies (publiques et non ferrées) pour vous transporter dans les rues. Et même si cette année la saucissonnade n'a pas eu un très grand succès, François a fait danser les quelques danseurs présents.



Le 22 octobre, pour la brocante les contraintes de sécurité nous ont imposé un changement de lieu et vous avez pu retrouver les courageux exposants tout le long de la rue de la baronne, le comité des fêtes avait investi les locaux de l'école pour vous permettre de vous restaurer.

C'est au son de l'accordéon que nous vous avons proposé de partager une choucroute le 25 novembre. Près de 90 personnes avaient répondu « présent » pour cette soirée placée sous le signe de la bonne humeur.



Enfin, le dernier rendez-vous de l'année, où le père Noël est venu rendre visite aux enfants de la commune pour leur distribuer des sucreries, a permis à tous d'apprécier "Janmill"



C'est sur cette dernière animation que c'est terminé l'année. Mais dès à présent, nous vous donnons rendez-vous pour quelques activités où nous espérons vous voir nombreux.

N'hésitez pas à rejoindre l'équipe de bénévoles

**Jean-Michel ROGÉ**  
**Le Président**



### DATES À RETENIR POUR 2018

**Le 23 mars à 20h30 :** Assemblée générale  
**Les 9 et 10 juin :** Fête communale  
**Le 14 juillet :** Fête nationale - saucissonnade  
**Les 20 et 21 octobre :** Brocante  
**Le 24 novembre :** Repas  
**Le 16 décembre :** Noël des enfants



siège social : Mairie - 02400 NOGENTEL

n° Agrément de la jeunesse et d'éducation populaire : 02JEP11-062

## Rappel des activités 2017

- ✓ samedi 4 février 2017 : la Dictée de NSL



- ✓ Tous les accros des Lotos attendaient ce dimanche 19 mars 2017 : le LOTO de NSL

Notre loto est très apprécié par la qualité de ses lots, l'accueil de nos bénévoles NSL, et par sa buvette et ses délicieuses pâtisseries, toujours vendues "à petits prix" ! Voilà notre grand plaisir : avoir trouvé un loisir où les gens sont heureux d'être ensemble...



- ✓ Lundi 27 mars 2017, nos musiciens en concert !



- ✓ Un Grand moment que les bénévoles de NSL attendent avec impatience :

Notre participation au SEMI-MARATHON des FABLES ;

il a fait beau, ce dimanche 9 avril ! et les 32 signaleurs bénévoles de NSL étaient



heureux, derrière ou devant leurs barrières d'accueillir tous ces sportifs amateurs dans notre beau village.

- ✓ Petit moment de décontraction pour les Membres du Bureau NSL qui se retrouve autour d'une bonne table au restaurant de la vallée à Brecy près de Coincy (à noter que chaque Membre paie son repas) le vendredi 28 avril Chacun plaisante et "refait" le monde, un bon moment entre nous. Merci MARILYN.







✓ Danièle et Jean-Claude Buquet nous avaient préparé une super rando le jeudi 25 mai jour de l'ascension Covoiturage en voitures jusqu'à Montfaucon, puis nous avons découvert de magnifiques paysages, peu connus des randonneurs NSL qui pourtant se promènent beaucoup. À mi-parcours nous fîmes une pause casse-croûte ( offerte par NSL) dans le terrain de Danièle et Jean-Claude au lieu dit le champ-de-Faye. Des Membres de NSL étaient là pour nous accueillir, c'était bien agréable !



✓ Repas de toutes les sections, le jeudi 15 juin 2017. Beaucoup adhérents NSL curieux de rencontrer d'autres adhérents NSL. Ambiance sympathique et bon enfant.

✓ Journée Détente le dimanche 30 juillet Rando VTT menée par Fabrice et pédestre par Joël. Apéritif offert par NSL puis barbecue et tournoi de boules, ce fut une belle journée avec un beau soleil.



✓ Le dimanche 8 octobre, nous organisons un tournoi de Belote. Tous les participants ont été récompensés

✓ Puis les Foulées de Nogentel sont arrivées.... Super fête du sport pour notre village ce samedi 4 novembre.





### L'assemblée générale et le changement de Présidente

Jeudi 16 novembre, l'assemblée générale de NSL, un peu particulière, car prenant ma retraite de Président, nous devons élire une ou un remplaçant(e). C'est Anne Marie Le Guluche qui est élue nouvelle Présidente de NSL.

Toutes nos félicitations à Anne-Marie.



#### PROGRAMME 2018

Samedi 17 mars : La dictée

Dimanche 8 avril : Participation à l'Ekiden des fables

Vendredi 20 avril : Repas entre Membres du Bureau et leurs conjoints ( chacun règle son repas )

Jeudi 10 mai : Notre randonnée de printemps

jeudi 14 juin : Repas entre Membres de toutes les sections NSL : sportifs de la gym et du yoga et du tennis de table, musiciens de notre Ecole de Musique , les Membres du Bureau. Chaque adhérent apporte un plat : entrée, viande , désert etc etc

Dimanche 29 juillet : Journée détente

en octobre : Tournoi de belote

Samedi 10 novembre : Notre grande course Les Foulées de Nogentel

Jeudi 15 novembre : Assemblée générale

*Bravos à tous les sportifs et à tous les bénévoles et merci !*

**L'ex-Présidente  
Geneviève BEAUFORT**



**T**roubadours  
**E**n  
**O**mois

## Les activités en 2017

### Les ateliers :

Après quelques difficultés nous avons finalement trouvé une intervenante pour animer les ateliers adultes et enfants, en la présence d'Elodie de l'association « En avant le Théâtre », récemment créée. C'est ainsi que les ateliers adultes et enfants ont pu reprendre à la rentrée de septembre, à la grande joie de ces derniers qui forment un petit groupe très motivé de 9 enfants de 6 à 10 ans environ et qui ont plaisir à se retrouver chaque semaine. Ils ont entre autre présenté un spectacle en novembre, devant leur famille sur le thème des sorciers et sorcières. Ils sont très demandeurs et souhaitent vivement, monter sur scène, se costumer, présenter un spectacle. D'ailleurs, ils s'attellent à préparer leur prochaine représentation pour fin juin. De futurs comédiens !!!

Les adultes ont été moins nombreux et les ateliers se sont vite essoufflés. L'atelier adulte a été combiné avec de la sophrologie et cette alternance a séduit certains participants qui aimeraient bien voir cette activité perdurer. Cependant, la décision a été prise de suspendre les ateliers car en dessous de 5 personnes il est difficile d'avoir un groupe interactif et créatif.



## 2018 : « le principe de réalité pour notre Association »

Mener à bien un projet théâtral nécessite une énorme énergie et disponibilité dont ne disposent plus notre Association.

Disposant de moins en moins de temps pour remplir mes fonctions de présidence, et d'implication dans cette association, qui m'est chère, j'ai décidé de passer le flambeau.

A ce jour il n'y a pas de reprenneur ce que je regrette beaucoup, car cette association qui a maintenant 15 ans d'existence mériterait de continuer à exercer, à défendre ses statuts en l'occurrence ceux de théâtre amateur et de spectacle vivant au cœur de nos villages.

Pour ma part, ce fut de très belles années de bénévolat, d'implication, d'exigences, de rires et surtout de belles rencontres. Nous avons été fiers d'être aussi les ambassadeurs de notre beau village lors de nos déplacements, dans le pays de Laon lors du festival annuel des troupes de théâtre amateur.

Un grand merci au soutien sans faille de la Municipalité et plus particulièrement à Monsieur le Maire pour son soutien fidèle et à la fédération de théâtre Amateurs de l'Aisne, "Axothéa". Merci aussi au public qui est toujours venu nombreux nous applaudir.

Vive le spectacle vivant !

**Myriam GARON**

**Présidente des Troubadours en Omois**



## AMICALE DES ANCIENS

*Au seuil de la nouvelle année, nous vous présentons nos vœux à toutes et tous. Nous remercions Monsieur le Maire, adjoints, conseillers municipaux de nous prêter la salle des fêtes, gracieusement pour nos diverses réunions, assemblée générale, loto entre adhérents, goûters...*

### Nos activités en 2017 :

*31 janvier : Sortie Théâtre à Montmirail pour la pièce "Si c'était à refaire" de Laurent Ruquier*

*Goûter publicitaire Tupperware avec une animatrice de la commune, en avril*

*En mai : Sortie à Soissons pour une comédie musicale*

*Participation au 1er forum des associations de Nogentel en Septembre*

*Repas de fin d'année au cabaret Le K à Reims*



**Goûter publicitaire en avril 2017**



**Forum des associations en septembre**



**Repas de fin d'année au cabaret**



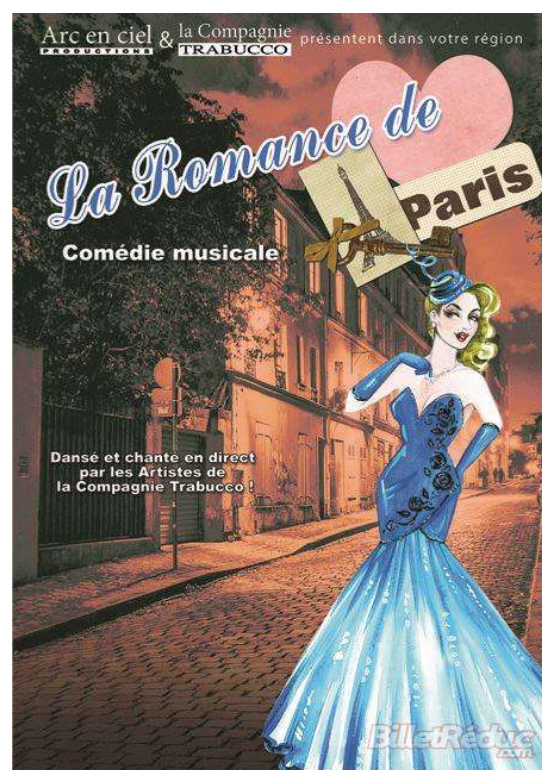
## AMICALE DES ANCIENS

### Le programme 2018

9 janvier	Comédie musicale à Soissons "souvenirs souvenirs"
4 février	Théâtre Montmirail "poker pour l'Australie"
29 mai	Comédie musicale à Soissons "Romance de Paris"
17 juin	Port aux perches "anime la fête des pères" à Silly la Poterie
15 novembre	Repas publicitaire avec Florilège "La vie au quotidien"
13 décembre	Repas de fin d'année à Latilly au Lagon bleu avec Lou Mary qui chante Annie Cordy, Régine, Edith Piaf etc. ...

### Les goûters :

Février : le 22  
 Mars : le 12  
 Mai : le 17  
 Juin : le 28  
 Septembre : le 6  
 Octobre : le 18



**La Présidente  
 Christiane CLAUDEL**



### LA DHUIS

L'aqueduc de la Dhuis, parfois écrit Dhuis, fut construit sous le Second Empire (Napoléon III) afin d'alimenter Paris en eau potable. Il traverse des vallées court sur les coteaux et franchit 131 km presque à l'horizontale (pente de 0,10m/Km). Il sert maintenant à fournir en eau le parc d'attractions Disneyland à Marne-la-Vallée. Seul le surplus est dirigé vers Paris. Le point de départ de l'aqueduc, à Pargny-la-Dhuis (Aisne), est à une altitude de 128 m pour arriver à 108 m dans le réservoir de Ménilmontant (Paris).

La promenade de l'aqueduc de la Dhuis a été aménagée en 2007-2008 par l'Agence des Espaces Verts de la région Ile-de-France (AEV),

sur l'espace libre disponible au-dessus de l'aqueduc souterrain de la Dhuis, mis à disposition de l'AEV par Eau de Paris (SAGEP) dans le cadre d'une convention (1997). Coût global du projet : 6 millions d'euros. La bande de terrain dans laquelle coule l'aqueduc a une largeur variable de 10m (en milieu rural) à 20 mètres en milieu urbain, c'est souvent un terre-plein surélevé, qui traverse la région, véritable « coulée verte recouverte d'herbe » fréquentée par les riverains et promeneurs à pied et en VTT...

Afin de protéger le viaduc et l'eau potable qui y circule, les cavaliers ne sont pas admis (pollution possible de l'aqueduc), et il n'y a pas de plantations d'arbres dans l'emprise.



### LE PARCOURS DE LA PROMENADE



Le début de la promenade se situe aux confins de la Brie et à proximité de Marne-la-Vallée (sur l'autre rive de la Marne), et de la base de loisirs de Jablines. Elle propose de magnifiques points de vue sur les vallées et l'horizon... champs cultivés, jardins, bois denses, carrières en activité ou fermées... C'est une expérience de « nature » impressionnante pour qui réside en zone urbaine d'Ile-de-France. Le sol est revêtu en calcaire relativement grossier, mais assez roulant la plupart du temps, au moins par temps sec, sauf là où

l'on rencontre des raidillons ravins infranchissables à vélo. Il y a aussi 4 traversées de route dangereuses, simplement signalées, sans aménagement.

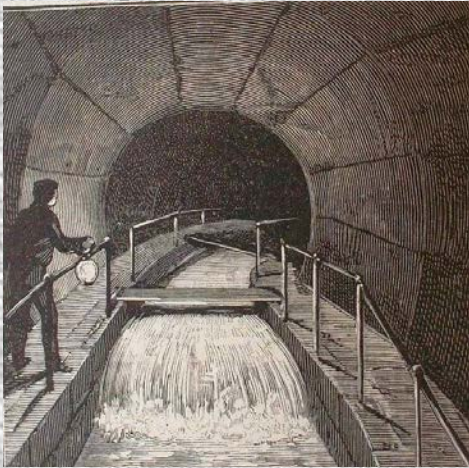
Le chemin est presque partout double, de part et d'autre d'une bande en herbe, et ne mesure qu'environ un mètre de large. Sur l'ensemble du linéaire, il n'y a aucune signalisation, le seul signe distinctif étant constitué par les barrières, qui se franchissent assez bien à vélo.

La promenade traverse la forêt de Bondy et le parc de Sevran, qui sont fermés la nuit, et se poursuit dans des zones plus habitées où le sol est gravillonné, pénible à vélo, et les carrefours pas plus aménagés. Elle se termine au niveau du 32 allée Notre-Dame-des-Anges, au Raincy. Le canal de l'Ourcq n'est pas très loin, en contre-bas, mais il faut une bonne carte pour le trouver.





**L'aqueduc** est un ouvrage souterrain, qui capte une partie des eaux de la Dhuis (ou Dhuis), un petit cours d'eau de la Marne et de l'Aisne d'une vingtaine de km de long, affluent du Surmelin. La longueur totale de l'aqueduc varie suivant les sources, entre 129,6 km et 131,162 km. Sa pente est faible : élevé de 128 m d'altitude à son début, il ne descend que de 20 m à 108 m d'altitude à son extrémité, soit une pente de 0,10 m/km, suffisante toutefois pour l'écoulement de l'eau par simple action de la gravité. Son débit moyen est de 22 000 m<sup>3</sup>/jour.



L'ouvrage est, par endroits, constitué d'une conduite en maçonnerie de 2,20 m de hauteur et 1,80 m de largeur, sur une emprise au sol de 10 m de large. De nombreuses parcelles de cette emprise sont la propriété de la ville de Paris. L'exploitation de l'aqueduc est gérée par la régie Eau de Paris et le Syndicat des eaux de la Brie.

La prise d'eau de l'aqueduc se situe sur la commune de Pargny-la-Dhuis, dans le département de l'Aisne, à 85 km à vol d'oiseau à l'est de Paris. L'ouvrage traverse successivement le sud de l'Aisne, la Seine-et-Marne, la Seine-Saint-Denis, avant de parvenir à Paris par la porte de Ménilmontant et d'aboutir au réservoir de Ménilmontant.

L'aqueduc franchit 21 vallées d'une profondeur comprise entre 20 et 73 m au moyen d'autant de siphons. Son parcours emprunte les plateaux de l'est parisien, se terminant sur le massif de l'Aulnoye et la colline de Belleville. Il fait usage de deux grands siphons : l'un entre Dampmart et Chessy pour franchir la Marne, l'autre entre Rosny-sous-Bois et Le Raincy près du plateau d'Avron, jusqu'à son franchissement à Chessy, l'aqueduc suit plus ou moins le cours de la Marne, en altitude sur sa rive sud. Après Chessy, l'aqueduc oblique vers le nord avant de se diriger vers l'est et Paris.



Merci au groupe Facebook CHATEAU-THIERRY ET ENVIRON AUTREFOIS pour les informations et les photos



## LA SALLE INFORMATIQUE

Pendant quelques 9 années, la Picardie a soutenu une politique d'accompagnement aux nouvelles technologies pour son territoire. La municipalité de Nogentel ainsi que la CCRCT s'étaient engagées afin d'offrir aux Nogentellois et à leurs voisins une salle dotée d'un équipement à la hauteur ainsi que les services d'un animateur pour les y accueillir et les accompagner.

Le dispositif Picardie en ligne a été arrêté à l'occasion de la mise en application des récentes réformes territoriales.

L'actuelle Communauté d'agglomération de la région de Château-Thierry a dû restructurer nombre de ses services. La nouvelle organisation devrait se mettre en place dans les prochaines semaines.

En attendant, les enfants impatients pourront venir jouer ensemble à la salle les samedis matin du temps scolaire.



## ACTIVITÉS DE L'ANNÉE PASSÉE

- atelier d'initiation à l'informatique
- atelier d'initiation à la programmation et à la robotique
- jeux de voiture, jeux de construction, jeux de type bac à sable ...



# RÉSUMÉ DE L'ANNÉE 2017

Hiver 2016-2017 : du 1er Décembre 2016 au 28 Février 2017.

Printemps 2017 : du 1er Mars 2017 au 31 Mai 2017.

Été 2017 : du 1er Juin 2017 au 31 Août 2017.

Automne 2017 : du 1er Septembre 2017 au 30 Novembre 2017.

Hiver 2017-2018 : du 1er Décembre 2017 au 28 Février 2018.



Le mois de Décembre 2016 a été frais et anticyclonique, avec de nombreuses gelées matinales ainsi qu'une ou deux journées sans dégel ! Très peu de perturbations ont été présentes. Janvier 2017 a commencé, là aussi, avec de belles gelées. Nous avons eu la présence d'un peu de neige et d'une belle tempête laissant un nouveau record de rafale maximale à la station : **86,8 km/h** ! Février 2017 a été relativement doux puisque l'on a compté seulement trois jours avec gelées. Cet Hiver a été sec, avec seulement **114,5 mm** de pluie comptabilisés.

Le Printemps a été très doux et sec. Le mois de Mars a connu une douceur exceptionnelle. Les premiers **20°C** de l'année sont arrivés en milieu de mois et la moyenne des températures maximales a été de **15,4°C** soit **4,7°C** de plus que Mars 2016 ! Avril a suivi avec cette douceur et un cumul pluviométrique de **14,2 mm**, ce qui en fait le mois le plus sec de l'année. Le mois de Mai a été un peu plus dans les clous, même si la barre des **30°C** a été franchie dans les derniers jours ... Le déficit pluviométrique est resté là aussi important.



L'Été 2017 est celui de tous les records pluviométriques ! Juin a été ensoleillé et chaud. Quelques orages ont eu lieu en début de mois. Le mois de Juillet a été nettement plus humide. De nombreuses journées se sont retrouvées sous la pluie ou sous les averses orageuses. Enfin, Août a été exceptionnel ! La journée du 15 Août a connu un phénomène pluvieux très intense. En une heure (entre **17h00** et **18h00**), il est tombé **42,32 mm** avec une intensité maximale de **316,8 mm/h**. Le cumul journalier final s'est établi à **63,63 mm** ! Une partie de la région s'est retrouvée les pieds dans l'eau ... Ce mois d'Août 2017 a été le mois le plus pluvieux de cette année avec **169,41 mm**. Tous ces chiffres ont pulvérisé tous les anciens records associés, de la station.



L'Automne a été lui aussi humide. Septembre a été un peu plus frais par rapport à celui de l'année dernière mais il a été très pluvieux : **146,15 mm**. Octobre est resté lui dans les normales de saison, certes un peu sec et Novembre a connu les premières gelées de la saison, en début de mois ainsi que des épisodes neigeux en fin de mois, donnant quelques centimètres notables.





## RELEVÉS MÉTÉO 2017

A l'heure de la rédaction de ce bulletin, l'Hiver météorologique 2017-2018 est terminé. Le mois de Décembre a connu de nombreuses périodes agitées, suite à de nombreuses dépressions, accompagnées de vent et de pluie. La neige a été de la partie en début de mois. Janvier a été très humide également. **160,43 mm** sont tombés. A noter qu'entre Décembre et Janvier, la Marne est entrée en crue, inondant ainsi la Vallée sur plusieurs semaines, de sa source, aux portes de Paris ! En Février, la Marne n'avait pas amorcée sa décrue que la neige s'en est mêlée. Un épisode neigeux s'est produit sur plusieurs jours, en début de mois, laissant notamment plus de **20 cm** au sol, le 7. De fortes gelées se sont également établies, jusqu'à la fin du mois, gelant ainsi la Marne, encore en crue, dans certains secteurs

L'Année 2017 a été plus chaude de **0,5°C** par rapport à l'Année 2016. La moyenne a été de **12,4°C**.

+**0,7°C** pour les maximales et +**0,2°C** pour les minimales, par rapport à l'Année 2016.

Le cumul pluviométrique, s'est élevé à **889,82 mm** pour **211 jours** de pluie. Pour comparaison, il n'avait plu «que» **744,34 mm** en 2016 pour le même nombre de jours de pluie !

### Pour Rappel :

Le site météo de Nogentel est consultable 24h/24 et 7j/7 à cette adresse :

<http://www.meteo-nogentel.fr>

Les Prévisions Météo et la Climatologie sont réactualisées tous les soirs.

Les données en temps réel sont réactualisées toutes les minutes sur la page d'accueil du site.

La Webcam haute résolution est consultable 24h/24 et 7j/7. L'image se réactualise toutes les deux secondes.

Vous trouverez : des images satellites, les cartes de vigilances météo et de nombreux graphiques.

N'hésitez pas à rejoindre la page Facebook :

<https://www.facebook.com/meteonogentel>

Tableau tiré du site Infoclimat.fr – StatC de Nogentel (02)

Ce dernier est accessible via ce lien :

<http://www.infoclimat.fr/observations-meteo/temps-reel/nogentel/000J9.html>

(ou en se rendant sur la page : <http://www.infoclimat.fr/> ; onglet Temps Réel ; Cartes)

Les mesures sont relevées selon les normes de l'OMM :

- Les précipitations sont mesurées de 06h UTC le jour-même à 06h UTC le lendemain
- Les températures minimales sont mesurées de 18h UTC la veille à 18h UTC le jour-même
- Les températures maximales sont mesurées de 06h UTC le jour-même à 06h UTC le lendemain
- Les rafales et la pression atmosphérique sont mesurées de 00h UTC à 00h UTC

	janv. 2017	fev. 2017	mars 2017	avr. 2017	mai 2017	juin 2017	juil. 2017	août 2017	sept. 2017	oct. 2017	nov. 2017	dec. 2017	Année complète
Tempé. maxi extrême	11,2 le 31	16,6 le 15	23,3 le 30	25,4 le 9	33,4 le 28	36,8 le 21	35,3 le 18	33,5 le 20	25,3 le 20	24,4 le 16	16,7 le 1	15,2 le 31	36,8 le 21 janv.
Tempé. maxi moyennes	4,6	10,3	15,4	16,7	22,4	27,0	26,7	25,3	19,9	18,1	10,9	8,1	17,1
Tempé. moy moyennes	1,8	7,5	10,4	10,2	16,5	20,3	21,0	19,8	15,5	14,0	7,7	5,9	12,5
Tempé. mini moyennes	-0,9	4,6	5,5	3,8	10,6	13,7	15,3	14,2	11,0	9,8	4,4	3,7	8,0
Tempé. mini extrême	-8,1 le 21	-1,8 le 25	1,0 le 22	-2,3 le 20	2,5 le 10	8,6 le 13	10,5 le 21	8,6 le 7	5,8 le 16	1,6 le 31	-0,9 le 7	-1,3 le 3	-8,1 le 21 janv.
Rafale maximale	86,8 le 12	67,7 le 27	56,2 le 5	48,2 le 30	53,3 le 14	59,4 le 6	46,8 le 30	48,2 le 3	56,2 le 13	59,4 le 21	51,5 le 12	65,9 le 11	86,8 le 12 janv.
Pression minimale	991,3 le 12	991,2 le 28	990,9 le 4	999,6 le 30	995,8 le 11	996,1 le 28	1007,8 le 19	1007,0 le 30	998,1 le 9	1007,7 le 16	1001,1 le 12	971,0 le 11	971,0 le 11 dec.
Pression maximale	1041,0 le 6	1032,8 le 15	1035,2 le 14	1037,5 le 20	1029,5 le 15	1027,9 le 17	1024,5 le 16	1026,1 le 20	1024,1 le 23	1033,8 le 27	1028,4 le 14	1038,8 le 5	1041,0 le 6 janv.
Cumul Précip.	37,3	45,0	68,3	10,9	45,4	39,5	83,2	168,4	146,2	35,6	84,6	123,8	889,1
Max en 24h de précip.	7,1 le 9	9,4 le 27	19,3 le 6	4,3 le 30	7,8 le 6	10,0 le 6	23,7 le 10	62,9 le 15	38,6 le 13	11,5 le 2	22,3 le 27	29,2 le 10	62,9 le 15 août

### Et aussi :

- Rayonnement Solaire Maximal : 1253W/m<sup>2</sup> – le 23/06/2015
- Index UV Maximal : 8,5 – le 13/07/2015
- Taux de précipitation Maximal : 153,6 mm/h – le 16/09/2015
- Point de rosée Maximal : 22,9°C – le 04/07/2015





# Entreprises, artisans, commerces du village

**Tourisport** LAND-ROVER  
 mazda

Votre partenaire automobile

Avenue de Château-Thierry  
 02400 NOGENTEL  
 Tél. 03 23 83 11 28  
 www.tourisport.net

SEAT Dépannage - Remorquage - Assistance  
 Tél. 03 23 83 94 94

Femmes  
 Hommes  
 Enfants

Salon de coiffure  
**Ça' Décoiff...**  
 (avec ou sans rendez-vous)

Tél. : 03 23 84 99 58

1, cour Victor Hugo - (face à la mairie)  
 02400 NOGENTEL

**EARL DEROUAULT**  
**Horticulteur**

Spécialiste des :  
 plants maraîchers  
 plantes à massif  
 géraniums  
 chrysanthèmes  
 suspensions

10 avenue de Château Thierry  
**NOGENTEL**

**SAS LANTENOIS-DAIGNEAUX**  
 SERRURERIE - ALUMINIUM et PVC  
 Atelier à Nogentel

Siège social :  
 8, rue du Pré du Curé  
 02130 RONCHÈRES

TÉL. 03 23 83 48 12  
 sas.lantenois.daigneaux@sfr.fr

**PIZZA**

*Cher Thierry*

LE MARDI  
 DE 17h30 À 22h00  
 Place de la Mairie

**COMMANDEZ AU 06 70 78 00 35**

**LA BOITE A TONTON**

Entretien et réparation de  
 véhicules automobiles légers

06.70.52.40.25  
 02400 Nogentel

4 rue des maraîchers

*Jean-Michel ROGÉ*

PLUMBERIE  
 CHAUFFAGE CENTRAL  
 ENTRETIEN - DÉTARTRAGE  
 RAMONAGE

06 70 25 00 05 30

**PENATES**  
 SÉCURITÉ

VENTE INSTALLATION DÉPANNAGE  
 DE SYSTÈMES DE SÉCURITÉ

**Tomy LAHRACH**  
 Gérant

06.40.22.64.58  
 Tomy.l@penates-securite.fr

- Vidéosurveillance
- Détection Intrusion
- Contrôle d'Accès
- Informatique
- Interphonie Vidéophonie
- Motorisation et Barrière Levante

Bureau Aisne : 4 rue des Aulnaies 02400 NOGENTEL

**JOSÉ ALBERTO MARTINS**

MAÇONNERIE GÉNÉRALE  
 TOITURE - ZINGUERIE

10 Bis Avenue de Chézy  
 02400 - NOGENTEL

03 23 83 55 81

06 08 31 22 63

**CABINET INFIRMIER** Soins infirmiers à domicile et au cabinet sur rendez-vous

41 Avenue de la Libération  
 02400 NOGENTEL  
 03 23 71 27 72

Sybille Lefevre Attigui 06 42 20 18 34  
 Sabine Ains 06 74 10 42 80  
 Odile Udino 06 18 18 87 06  
 Elodie Eynard 06 30 17 42 05

Notes de publication :

Les textes proposés par les associations sont publiés sous leur seule responsabilité

Directeur de publication : Christian MAHIEUX

Rédacteurs : Liliane BOULANGER, Fabrice VAUTIER